



Le Journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie

Automne 2016
Numéro 89



Crédit : journal de Sartrouville

EDITORIAL

Les riverains, chaque année, appréhendent de voir sortir notre fleuve de son lit. La question se repose au printemps. Nos spécialistes en météorologie et en hydrologie ne peuvent pas répondre à cette question très complexe. D'ailleurs les historiens nous rappellent les caprices du fleuve.

Certes, les services de l'état mettent tout en œuvre pour pallier ou minimiser les risques par la création d'ouvrages :

- les grands lacs de régulation en amont de Paris abaissant le niveau lors de fortes crues et servant aussi à réguler en été un niveau d'eau nécessaire à la navigation.
- la construction de digues avec la délimitation des zones éventuellement inondables par une réglementation sécuritaire, mais contraignante, d'urbanisme.

La crue de 1910, la plus connue, mais non la plus importante dans l'histoire de la Seine, sert de référence en la matière. Au cours des années, malheureusement, les sols se sont imperméabilisés. Les raisons sont dues aux nouvelles constructions et voiries de toutes sortes. Il faut de plus souligner le tassement des terres fait par les engins agricoles et rappeler la disparition des haies et des taillis dans nos campagnes. Les eaux de pluie sont contraintes à un ruissellement et à venir grossir les flots du fleuve. A cela, le dérèglement climatique semble n'avoir rien arrangé.

Notre digue, érigée en 1968 puis rénovée en 2013 a bien rempli son rôle protecteur au vu du pic de montée des eaux du 4 juin. Les Services Techniques de la ville, par leurs interventions rapides ont mis en œuvre de manière efficace les systèmes auxiliaires (batardeaux amovibles, pompes...). Les Services de Protection Civile ont été mis en alerte, au cas où !

Bien des communes nous envient ce coin magnifiquement aménagé en promenade paysagère le long des berges. N'est-elle pas belle notre Seine !

AGENDA

- Dimanche 9 octobre : sortie pédestre.
- Jeudi 13 octobre : projection gratuite du film « tout est permis » suivie d'un débat sur la sécurité routière. Au Triplex, à Houilles, à 20 heures, avec la LCVR et le Cadeb. Inscription auprès du Cadeb.
- Samedi 15 octobre : Assemblée Générale.
- Dimanche 16 octobre : promenade conviviale et décontractée, avec Réseau Vélo 78.
- Mardi 8 novembre : conférence-spectacle humoristique, scientifique & décapante « l'énergie, le climat & nous ». Salle Michelet à Houilles, à 20h.
- Samedis 19 et 26 novembre : expo-vente de miels locaux avec Plaine d'avenir 78, à Montesson.
- Samedi 28 janvier 2017 : réunion avec Monsieur le Maire.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Repas de Quartier

Notre repas annuel de l'Association a eu lieu le samedi 11 juin 2016 sur le site du gymnase Jules Verne comme depuis plusieurs années déjà. Nous remercions, une fois de plus, les Services municipaux pour leur accueil et leur aide. La Seine avait eu la bonne idée d'avoir regagné son lit, nous ayant causé quelques frayeurs tout au long de la semaine, mais notre digue rénovée était là !

Nous nous sommes retrouvés une centaine de participants, enfants et parents pour cet événement. Monsieur Daniel Carmier, maire adjoint, accompagné d'élus du Conseil municipal étaient présents, à notre grande satisfaction, sans oublier notre député Jacques Myard toujours fidèle.

La soirée a commencé par les traditionnels discours de nos élus suivis de l'apéritif d'accueil et du repas. Les participants ont apporté de sympathiques plats garnis. L'Association a fourni viandes et boissons. Cette année, le 20^{ème} anniversaire de l'Association a été marqué par un imposant framboisier que notre député a tenu à servir lui-même. Nous avons terminé la soirée par une tombola avec des lots offerts par le Crédit Agricole, adhérent de notre Association, et par la municipalité.

Nos remerciements vont aux participants pour ces plats partagés. Un grand merci, pour les grillades à nos trois rôti-seurs : Gérard Blondeau, Gérard Ribaut et Serge Simon, ainsi qu'à toutes les personnes ayant apporté leur aide, sans oublier Nicole et Christian Condom, animateurs des jeux dans le gymnase pour les enfants.



Ce fut, grâce à nous tous, une agréable soirée familiale. En nous quittant en fin de soirée, nous nous sommes promis de nous retrouver l'année prochaine.

La Seine en crue

Une dépression est restée stationnaire durant 5 jours sur la France. La pluie incessante et abondante a provoqué une montée de la Seine en amont de Paris par le Loing et l'Yonne. La rapidité de la montée des eaux, 2 fois supérieure à la normale, fut surprenante, surtout à cette période de l'année et jamais observée durant le siècle précédent.

Les pompes, normalement remises au mois de mai, furent réinstallées très rapidement ainsi que les batardeaux. Au barrage de Chatou, cette crue a dépassé celle de 2001 pour atteindre la cote de 25,43 m le 4 juin en milieu d'après-midi. La digue avec ses pompes nous a encore protégés efficacement.

Nous remercions tous les acteurs de la municipalité pour le travail remarquable dans la rapidité de réaction pour la mise en œuvre des pompes et des batardeaux afin d'être prêts à temps.

Tangentielle Nord Phase 2

Et on reparle de la Tangentielle Nord !

Une enquête parcellaire s'est tenue dans les communes concernées, dont Sartrouville, pour informer les riverains immédiats de l'emprise territoriale du projet, et par voie de conséquence, des expropriations en résultant.

Il est à noter que plusieurs zones ont été élargies par rapport au projet initial défini par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de 2014. Le Commissaire Enquêteur, n'ayant qu'un rôle de géomètre, n'a pu dire pourquoi cet accroissement, ni ce que les diverses zones allaient abriter, hormis celles déjà bien identifiées, telles que la suppression des passages à niveau, la modification et / ou la création de parkings. De nombreux riverains sont inquiets de cette situation.

A noter que la zone centrale (Le Bourget - Epinay) est en cours d'achèvement et que les essais, avec des rames roulant à vide, sont en cours. Ouverture au public en 2017 ?

En attendant, le Technicentre de Noisy le Sec dédié au train-tram, a été inauguré le 15 septembre.

Salon des Associations

Le salon des associations a ouvert ses portes le dimanche 4 septembre de 10 à 17 heures dans le parc du Dispensaire, organisé par les services associatifs et culturels de la ville. 96 associations ont répondu présent pour cette manifestation, montrant ainsi par leur nombre la bonne activité de ces dernières.

Comme chaque année, nous y tenions un stand afin de présenter nos objectifs, nos activités ainsi que nos modes de communication.



Notre emplacement, bien situé à proximité du podium, a assurément contribué à de nombreuses visites de notre stand. De nouveaux arrivants dans le quartier sont venus découvrir le rôle de notre Association dans la vie de notre ville, se soldant comme nous l'espérions par de nouvelles inscriptions. Sans oublier la visite, toujours agréable, faite par nos fidèles adhérents ravis de notre présence.

Réunion avec Monsieur le Maire

Nous avons un rendez-vous le samedi 28 janvier 2017 avec Monsieur le Maire. Tous les riverains y sont conviés.

Afin de pouvoir organiser cette réunion, nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de vos questions (par écrit ou internet avant le mardi 10 janvier 2017). Toutes ces questions seront alors réunies et envoyées au secrétariat de Monsieur le Maire, 2 semaines avant la date de la réunion pour permettre à nos élus de les étudier et de pouvoir nous faire des réponses précises au cours de notre assemblée.

Nous vous remercions par avance pour toutes vos questions très utiles à la vie de notre quartier. Une invitation vous précisera le lieu et la date de notre réunion.

Conférences à l'Ecole Municipale des Arts (EMA)

Information... et incitation à suivre les conférences sur l'art proposées par l'Ecole Municipale des Arts (EMA), rue du 11 novembre.

Fidèles auditrices à ces conférences, nous y trouvons une grande qualité de contenu grâce à une conférencière diplômée. Chaque conférence est une passionnante ouverture vers les différentes formes d'arts contemporains.

- 8 Conférences trimestrielles le vendredi 19 h à 20 h 30
- Visites d'expositions proposées 2 à 3 fois par trimestre, encadrées par notre conférencière (coupe-file et tarif groupe)
- Montant annuel : 62,40€ pour les Sartrouillois et 78,90€ pour les hors communes. Conférence à l'unité 7,50€ tarif unique.

Nous sommes à votre disposition pour plus d'infos.

Christiane Stouls : 06 83 72 02 07

Nicole Condom : 06 74 23 50 40

INFORMATIONS CADEB

Montesson : la DUP de la ZAC de la Borde est abrogée

Le Préfet des Yvelines, Serge Morvan, vient d'abroger la déclaration d'utilité publique (DUP) de la ZAC de la Borde à Montesson (Yvelines). Cette décision intervient après un recours intenté par le collectif d'environnement Cadeb, avec le soutien de la chambre d'agriculture, et de l'union régionale des associations d'environnement.

Dans le quartier de la Borde, à Montesson, le projet de ZAC prévoyait le développement de la zone commerciale, la construction de 220 nouveaux logements, la restructuration du réseau de voiries, la réalisation d'espaces verts et la création d'équipements publics, ces derniers devant être implantés sur des terres agricoles cultivées.



Le Cadeb n'était pas opposé, dans le principe, à la démarche de ZAC, mais contestait le prélèvement important de terres agricoles, notamment quatre hectares parmi les meilleurs de la Plaine.

Ces arguments ont fini par porter et la communauté d'agglomérations, début 2015, a décidé de « remettre à plat le projet », de rendre à l'agriculture les quatre hectares de bonnes terres et finalement, par courrier en date du 26 mai 2016, de demander le retrait de la DUP de mai 2014.

Tri des déchets

Un tri plus simple et plus efficace

Depuis le 1 janvier, tous les cartons, y compris les cartons salis ou plastifiés (comme par exemple cartons à pizza ou tubes de chips) et tous les emballages métalliques, y compris les plus petits, sont désormais à déposer dans le bac de collecte sélective (bac bleu, collecté le vendredi).

Tous les cartons et tous les emballages métalliques se recyclent. Ainsi, cartons « simples » ou cartons plastifiés alimentaires mis en contact avec des produits gras, sucrés et humides (à condition d'être bien vidés de leur contenu) sont à ajouter dans le bac de collecte sélective.

De même, tous les emballages métalliques, quelle que soit leur taille, se recyclent : capsules de café, opercules de pots de dessert, poches souples de compote ou de boisson comprenant un film métallique et petits emballages en acier et aluminium (petites canettes, bougies chauffe plat, portions individuelles de fromage, collerettes de bouteille, couvercles...en plus des boîtes de conserve, canettes, aérosols et barquettes métalliques), sont désormais valorisés.

Tous ces déchets d'emballages ménagers sont triés sur le centre de Nanterre, le premier en d'Ile-de-France apte à trier et recycler les petits emballages métalliques.

HISTOIRE LOCALE

La Mairie

Nous avons la chance d'avoir, au cœur de notre quartier, une mairie dont la construction harmonieuse ne peut que plaire à tout le monde.

Château construit sans doute à la fin du 16ème siècle, seule la façade est à peu près intacte ; l'intérieur fut moult fois remanié au cours des deux siècles précédents : repensé au 19^{ème} siècle, réaménagé en 1924 pour accueillir les services municipaux, endommagé lors des bombardements de 1944 et enfin restructuré en 1975. Avant cette dernière date d'ailleurs, en 1964, fut construit le gros bâtiment administratif qui était indispensable étant donné la relative étroitesse de la demeure d'origine.

Ce ne fut sans doute jamais un palais somptueux, simplement la demeure des champs des seigneurs de La Vaudoire, lieu déjà habité au Moyen Age et qui se doublait d'une ferme très importante dont les terres s'étendaient jusqu'à Montesson Laborde. Le Service Communication est installé dans le dernier bâtiment restant de cette époque agricole.

Du petit castel moyenâgeux sans doute fortifié, édifié sur les terrains en partie marécageux de ce bord de Seine, au manoir Renaissance qui lui succéda vraisemblablement, nous n'avons aucune trace. De même, les dates de la construction actuelle ne sont pas connues. Mais la certitude de la pérennité de La Vaudoire (*) est attestée.

Le château de La Vaudoire abrite aujourd'hui la 4ème Mairie. Auparavant la Mairie fut logée devant l'Eglise Saint Martin, ensuite Place Nationale et enfin à la maison des champs de la famille Turgot.

La liste des propriétaires de La Vaudoire est fort longue, mais celui qui nous intéresse est Léon Fontaine (l'ami de Guy de Maupassant), propriétaire depuis 1867. Sa fille mariée à Alfred Foulon (ancien maire) hérita du domaine. Au décès d'Alfred Foulon, en 1923, les héritiers n'avaient plus les moyens d'entretenir le domaine qui bien que plus modeste qu'autrefois restait néanmoins assez vaste. Le château était menacé de destruction faute d'acquéreur.

Paul Guériot, un ancien maire également, ami de la famille, conçut une idée qui fut bénéfique pour tout le monde : la famille Foulon fit le don à la municipalité du château et des bâtiments annexes pour en faire la mairie et le parc fut loti pour rentabiliser le tout.

Après quelques travaux d'aménagement (dont la pose d'une horloge sur un fronton au milieu du toit), c'est le 18 novembre

1924 qu'eut lieu l'inauguration de la nouvelle mairie en présence de toutes les personnalités du département et de la commune (voir la plaque apposée dans le hall d'accueil).

La maison de la rue de Stalingrad, devenue mairie annexe, ne fut pas pour autant abandonnée : y demeurèrent, jusqu'à sa destruction lors de la dernière guerre, une partie des archives et certains services administratifs, comme la recette municipale.

Et voilà, la boucle est bouclée. Bien évidemment, la mairie a pris une extension assez considérable. N'oublions pas que Sartrouville est la 2ème ville des Yvelines avec plus de 50 000 habitants, et que les bâtiments annexes se sont multipliés au cours des années. C'est maintenant une « entreprise » importante employant environ 800 personnes et les mariages se retrouvent toujours les samedis et autres jours dans les jardins fleuris du Parc Claude Erignac avant de passer devant Monsieur le Maire.



Crédit : site internet de la ville

(*) *Vaudoire* : sans doute du latin *Vadum* signifiant le fond d'un endroit couvert d'eau et par extension, endroit guéable pour traverser une rivière.

DERNIERE MINUTE

Plusieurs habitants de notre quartier nous ont fait remarquer que la végétation de certaines haies, en particulier en fin de saison, empiétait sur les trottoirs. Il est vrai que nos trottoirs ne sont pas larges dans notre quartier. Cette situation oblige à les contourner quitte à descendre du trottoir, situation peu recommandable pour la sécurité des piétons.

Un petit coup de sécateur ne vaut-il pas mieux qu'un grand choc !